

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE SPECIAL BIBLIOTHECAIRE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : V221NAT1030057 Nombre de pages : 4

Epreuve - Matière : 101 Session : 0468

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillets officiel.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

L'abstention est un sujet politique soulevé par les médias lors de chaque élection locale, nationale ou européenne. Il s'agit de ne pas se déplacer pour voter alors que l'on est inscrit sur les listes électorales. Ce phénomène est en constante augmentation en France et dans les autres démocraties occidentales. Dès lors, il est intéressant de s'interroger sur l'abstention comme acte politique = pourquoi ne pas aller voter ?

Dans un premier temps, nous verrons dans quelle mesure l'abstention est un acte politique en analysant les raisons d'un tel désaveu et en identifiant ses protagonistes. Cette remise en cause du fonctionnement de la démocratie n'est pas sans dangers. C'est aussi le signe de l'évolution du fonctionnement démocratique, comme nous le verrons dans un second temps. Ainsi des solutions sont proposées pour y faire face alors qu'apparaissent d'autres espaces et modes d'expression démocratiques.

I - L'abstention comme acte politique

A - Pourquoi voter ou ne pas voter ?

Pour Jean-Paul Sartre, dans un article des Temps modernes daté de 1973, voter est une abdication de son propre pouvoir. Plus exacte, l'acte n'a aucune valeur car le résultat est le même : "s'absenter, en effet, c'est confirmer la majorité nouvelle, quelle qu'elle soit." De plus, s'ériger "contre le système

Concours section : BIBLIOTHECAIRE EXTERNE SPECIAL BIBLIOTHECAIRE
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : V221NAT1030057 Nombre de pages : 4

de la démocratie indirecte", rajoute l'auteur, "ne permet pas de "répondre par la plupart les vrais problèmes". Ce point de vu est repris en partie dans le document 2, intitulé "Pourquoi voter ?" Isabelle Gars souligne que l'abstention a des "causes réelles" qui se trouvent dans les atteintes réitérées portées à la démocratie". Cependant, elle défend l'importance du vote = c'est une conquête populaire, une médiation démocratique et représentative. C'est dans cet espace que peuvent s'organiser les luttes sociales, selon l'auteur.

De plus "voter est un droit, mais aussi un devoir" précise Anne Nuxel. Cette injonction morale est ancienne, précise Alain Grau dans l'extrait d'un article du Monde Diplomatique. Cette mission morale ne semble pas modifia la progression de l'abstention.

B - Qui sont les abstentionnistes ?

Anne Nuxel précise que les abstentionnistes "ne constituent pas un bloc homogène". Elle distingue les abstentionnistes "hors jeu". Ce sont des personnes contestataires qui refusent le système social et politique. Ils sont en difficulté d'inclusion sociale. Ce groupe d'abstentionnistes est stable selon Anne Nuxel. Si l'abstention progresse, c'est donc que d'autres catégories socio-professionnelles ne vont plus voter. Anne Nuxel les désigne sous le nom d' "abstentionnistes "dans le jeu". Ils sont "jeunes, diplômés et mieux inserés socialement". Ils sont insatisfaits "face à l'offre électorale proposée", rajoute-t-elle. Leur abstentionnisme est intermittent = il repose sur un "défaut de conviction". Ce groupe est aussi retenu par Gilles Ronet dans le document 4. Alain Grau souligne qu'il s'agit de citoyens aisés = "les ménages à durable revenu, composés de citoyens centrés sur leur travail et leur standing de vie (...)".
Pour Gilles Ronet "l'abstention est ainsi surtout liée à

l'évolution sociologique, économique et politique des démocraties (...)" L'abstention marque donc une évolution dans les pratiques démocratiques : est-ce un danger ?

II - L'abstention = un signe de changement dans les pratiques démocratiques ?

A - Solutions proposées face à l'abstention

Pour Alain Carrigou, l'élévation du niveau d'abstention met "en péril la démocratie." Ce même auteur réfute l'inertie des mesures techniques ou de campagnes de communication afin de lutter contre ce phénomène. Pourtant un texte tiré de la documentation française fait état de différentes modalités pour réformer les listes électorales et pourtant faciliter l'acte du vote. Il s'agit d'une part de favoriser une meilleure inscription sur les listes électorales de segments de la population plus fragilisés comme les SDF, les jeunes du voyage ou les détenus ; et d'autre part de proposer la mise en place d'un système d'inscription d'office universelle. Il s'agirait aussi de mieux recenser pour favoriser l'inscription d'office des jeunes majeurs ; d'inscrire d'office les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française ; de s'inscrire d'office les personnes ayant perdu le droit de vote ; de faire entier les jeunes du voyage dans le droit commun. Cependant ces différentes modalités rencontrent des difficultés de mise en œuvre. Une des difficultés principales est liée à la protection des données personnelles.

Si cette problématique est soulevée dans le cas d'une déclaration domiciliaire et résolue (document 5), le vote électronique pose un certain nombre de problèmes (document 7). Tout d'abord, l'ensemble de la population française n'a pas un accès à Internet. Ensuite l'identification des votants (empreinte digitale ou par l'iris) pose problème. De plus, l'une électronique est gérée par une entité qui ne peut assurer la confidentialité du vote. Mais surtout, le vote serait désacralisé. Or, il est nécessaire de donner du sens à la participation électorale (document 6), au risque selon Alain Carrigou d'affaiblir encore plus l'Etat.

Pour éuter cet affaiblissement, il est nécessaire de "moderniser"^u l'Etat. Différentes mesures ont été prises dans ce sens = non cumul des mandats, limitation des mandats, transparence financière... Ces diverses mesures n'ont pas eu l'impact attendu. En effet, d'autres changements sont à l'œuvre dans l'aire démocratique.

B - L'abstention et la démocratie d'opinion et participative Peut-on évoquer "un nouveau modèle de citoyenneté"?

L'abstention marque l'apparition d'autres usages de l'expression démocratique. S'abstenir de temps en temps serait un signe de "vitalité démocratique" et non pas un danger pour la démocratie. Ne pas voter acquiert une certaine légitimité, la démocratie participative - actions protestataires, manifestations, signature de pétitions entre autres - se développe. Cette participation politique est au signe d'un plus fort engagement dans la cité, à contrario. Finalement l'expression citoyenne se joue à plusieurs niveaux d'action = le vote, l'abstention et la manifestation (document 3). Un autre espace d'expression est à relever = l'espace médiatique qui engendre une "démocratie d'opinion". Les sondages et les enquêtes d'opinion sont devenus un outil d'aide à la décision (document 4). Le vote n'est plus ici considéré. Cela entre en opposition avec les institutions de la démocratie.

S'abstenir de voter ne signifie pas, ne pas avoir d'opinion politique ou ne pas se sentir concerné par les débats qui agitent la société. Il ne s'agit plus uniquement d'un choix radical contre le système. L'abstention n'en est pas moins un acte politique. Il concerne des pans de plus en plus large de la population aux profils différents. Il est le signe de la perplexité devant les choix à faire mais aussi de la volatilité de la décision des abstentionnistes. Il s'agit donc d'un phénomène complexe qui ne s'agine pas à être caricaturé. De sa compréhension dépend très certainement la vitalité de l'institution de la vie démocratique dans les sociétés contemporaines.